

MAYENNE COMMUNAUTÉ | PROGRAMME JEUNESSE



PROGRAMME DES VACANCES D'AUTOMNE

Activités pour les ados

du 19 octobre
au 30 octobre 2026

Vœux du 25 septembre au 4 octobre

Confirmations le 12 octobre

adoscom@mayennecommunaute.fr
02 43 30 21 56 ou 07 75 25 75 40



MAYENNE
communauté



Fiche d'inscription



Vacances d'automne 2026

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Commune :
Année de naissance :
Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2026 :
Mail de la famille :

Commune souhaitée en cas de proposition de navette :
Si possible, souhaite participer aux activités avec
(2 amis maximum) :

MERCI DE BIEN COCHER LES CASES  (NAVETTE) SI BESOIN

Du 19 au 23 octobre		
☐	Lundi 19 oct. (Just Game)	☐ 
☐	Lundi 19 oct. (Dodgball)	☐ 
☐	Lundi 19 oct. (Apprends à réparer ton vélo)	☐ 
☐	Mardi 20 oct. (Art des clous et du fil)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 20 oct. (VTT)	
☐	Mardi 20 oct. (Meilleurs pâtissiers)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 20 oct. (Concours de belote/tarot)	
☐	Mercredi 21 oct. (Piscine La Vague)	☐ 
☐	Mercredi 21 oct. (Doublage)	☐ 
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mercredi 21 oct. (Bowling)	
☐	Jeudi 22 oct. (Brunch au local)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Jeudi 22 oct. (Jeux de société)	☐ 
☐	Jeudi 22 oct. (Kinball + Tchoukball)	☐ 
☐	Vendredi 23 oct. (Unlock)	☐ 
☐	Vendredi 23 oct. (Volleyball)	☐ 

Du 26 octobre au 30 octobre		
☐	Lundi 26 oct. (Laser Game)	
☐	Mardi 27 oct. (Chill au local)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 27 oct. (Bracelet attitude)	☐ 
☐	Mardi 27 oct. (Défis sans tes sens)	☐ 
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 27 oct. (Quizz & Wraps)	
☐	Mercredi 28 oct. (Construit ton stage d'été)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mercredi 28 oct. (Couture family)	
☐	Mercredi 28 oct. (Disc / Foot Golf)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mercredi 28 oct. (Soirée tartiflette)	
☐	Jeudi 29 oct. (Décore ton local + déguisement halloween)	☐ 
☐	Jeudi 29 oct. (Basketball)	☐ 
☐	Vendredi 30 oct. (Meilleurs pâtissiers)	
☐	Vendredi 30 oct. (Sagamore)	

Ados'com, c'est ...



... des animateurs



Arthur



Émilien



Taha

... un secrétariat



Léa



Charlène



Melvyn

... des activités pendant les vacances
pour les jeunes de la 6^e à 17 ans

ACTIVITÉS À LA CARTE

- Des animations | • Des sorties | • Des veillées

... un local à la Gare sur les temps scolaires

LA GARE

- Du lundi au vendredi,
de 15h30 à 18h30
- Le mercredi,
de 11h30 à 18h30



Détail du programme pages 4 à 7

Activités à la carte

	Lundi 19	Mardi 20
Matin		Art créatif : Art des clous et du fil Local Jeunes Mayenne 9h - 12h Limité à 12 jeunes gratuit
Après-midi	Just Game (<i>Just Dance, Juste Prix...etc</i>) Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes gratuit	VTT (Prévoir son vélo) Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 16 jeunes gratuit
	Dodgball Complexe Jules Ferry Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes gratuit	
	Apprends à réparer ton vélo (Venir avec son vélo si possible) Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 12 jeunes gratuit	
Soirée		Concours de belote/tarot Local Jeunes Mayenne 20h - 22h30 Limité à 12 jeunes gratuit Duo obligatoire jeune/adulte (parent, grand-parent, oncle, tante...)

du 19 au 23 octobre 2026

	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Matin		Brunch au local Local Jeunes Mayenne 9h - 12h Limité à 12 jeunes 	
Après-midi	Piscine La Vague Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de la Vague à 17h Limité à 24 jeunes   gratuit	Jeux de société (Choisis les futurs jeux du local) Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 12 jeunes gratuit 	Unlock (Escape Game en jeu de cartes) Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 12 jeunes  gratuit
	Doublage Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 12 jeunes gratuit 	Kinball + Tchoukball Complexe Jules Ferry Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes gratuit   	Volleyball Complexe Jules Ferry Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes gratuit  
Soirée	Bowling Local Jeunes Mayenne 18h - 22h30 Limité à 24 jeunes   		

Activités à la carte

	Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28
Matin		Chill au local Local Jeunes Mayenne  9h - 12h Limité à 12 jeunes 	Construis ton stage d'été Local Jeunes Mayenne 9h30 - 12h  Limité à 12 jeunes 
Après-midi	Laser Game Local Jeunes Mayenne 7h50 - 18h45 Limité à 52 jeunes    	Atelier créatif : Bracelet attitude Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 12 jeunes   Défis sans tes sens Complexe Jules Ferry Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes  	Couture family Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 (Ramener sa machine à coudre si possible) Duo obligatoire jeune/adulte  (parent, grand-parent, oncle, tante...) Disc / Foot Golf Parc des sports Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes   
Soirée		Quizz & Wraps  Local Jeunes Mayenne 18h30 - 22h Limité à 24 jeunes 	Soirée tartiflette Local Jeunes Mayenne 18h30 - 22h30 Limité à 24 jeunes 



Possibilité de rester entre les deux activités



Tarifs : voir grille tarifaire



Navette minibus assurée (horaires donnés lors des confirmations)

du 26 au 30 octobre 2026

	Jeudi 29	Vendredi 30
Matin		
Après-midi	Décore ton local + crée ton déguisement d'Halloween Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes  	Meilleurs pâtissiers Local Jeunes Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 12 jeunes 
	Basketball Complexe Jules Ferry Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 24 jeunes  	Sagamore Plan d'eau Mayenne Arrivée de 13h30 à 14h Départ de 17h à 17h30 Limité à 36 jeunes  
Soirée		



Prévoir un pique-nique



Prévoir une tenue adaptée



Prévoir une gourde d'eau



Prévoir une tenue de sport



Prévoir un pique-nique



Prévoir des affaires de piscine

Tarifs



Adhésion annuelle	11,22 €
Adhésion hors Mayenne Communauté	16,32 €
Adhésion de sept. à déc.	5,61 €

Quotient familial	Activité 2 	Activité 4 	Repas
0 à 99 €	6,25 €	14,01 €	3,75 €
100 à 199 €	6,46 €	14,22 €	3,86 €
200 à 299 €	6,66 €	14,44 €	3,96 €
300 à 399 €	6,87 €	14,66 €	4,06 €
400 à 499 €	7,09 €	14,88 €	4,16 €
500 à 599 €	7,32 €	15,11 €	4,26 €
600 à 699 €	7,56 €	15,34 €	4,38 €
700 à 799 €	7,79 €	15,58 €	4,49 €
800 à 899 €	8,05 €	15,81 €	4,61 €
900 à 999 €	8,30 €	16,05 €	4,72 €
1000 à 1099 €	8,57 €	16,30 €	4,85 €
1100 à 1199 €	8,84 €	16,54 €	5,00 €
1200 à 1299 €	9,12 €	16,79 €	5,15 €
1300 à 1399 €	9,40 €	17,04 €	5,30 €
1400 à 1499 €	9,69 €	17,30 €	5,46 €
1500 à 1599 €	10,00 €	17,56 €	5,62 €
1600 à 1699 €	10,30 €	17,82 €	5,79 €
1700 à 1799 €	10,62 €	18,09 €	5,97 €
1800 à 1899 €	10,95 €	18,36 €	6,15 €
1900 à 1999 €	11,29 €	18,64 €	6,33 €
2000 € et plus	11,64 €	18,92 €	6,52 €



PERMANENCES D'INSCRIPTIONS / VACANCES D'AUTOMNE

- Mardi 29 septembre
de 16h à 18h30
 - Mercredi 30 septembre
de 11h30 à 13h15
- Au local jeunes / La Gare /
Mayenne

Ados'com

Adoscomjeunesse



Renseignement

02 43 30 21 56 ou 07 75 25 75 40

adoscom@mayennecommunaute.fr



MAYENNE COMMUNAUTÉ | ACTIVITÉS ADOS



Règlement intérieur



MAYENNE
communauté

Le service jeunesse, c'est deux accueils :



Ados'com, situé à Mayenne, qui s'étend sur 20 communes

(Alexain, Aron, Belgeard, Commer, Contest, Grazay, Jublains, La Bazoge-Montpinçon, La Haie Traversaine, Marcellé-la-Ville, Martigné-sur-Mayenne, Mayenne, Moulay, Parigné-sur-Braye, Placé, Sacé, Saint-Baudelle, Saint-Fraimbault-de-Prières, Saint-Germain-d'Anxurre, Saint-Georges-Buttavent)



L'Espace Jeunes, situé à Lassay les Châteaux qui s'étend sur 13 communes

(Champéon, Charchigné, Hardanges, La Chapelle-au-Riboul, Lassay-les-Châteaux, Le Horps, Le Housseau-Brétignolles, Le Ribay, Montreuil-Poulay, Rennes-en-Grenouilles, Saint-Julien-du-Terroux, Sainte-Marie-du-Bois, Thuboeuf)



► Chaque accueil déclare ses activités auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la Mayenne.

Les deux accueils réalisent des propositions sur les temps périscolaires et extrascolaires :

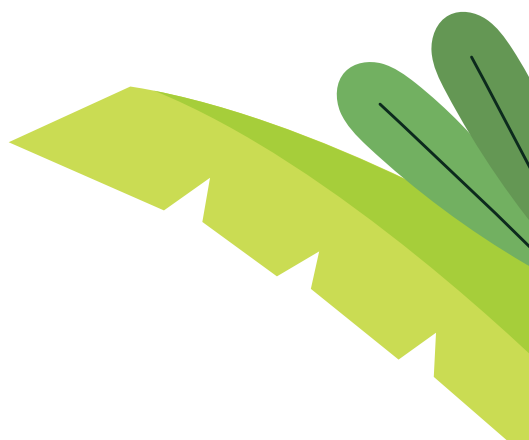
- Les temps périscolaires (pendant la période scolaire)
 - Un accueil au local jeunes
 - Un programme d'activités avec une proposition les mercredis après-midis, et les vendredis en fin d'après-midi (une veillée un vendredi par mois environ).
 - Des interventions dans les collèges de chaque secteur
 - De l'accompagnement de projet

- ▶ Les temps extrascolaires (pendant les vacances scolaires)
 - Des activités variées : itinérantes, stages, bivouacs, veillées, sorties, intervenants
 - Des séjours : Mini-camps et séjour ski

Conditions d'admission

Pour participer aux activités pendant les vacances, il faut :

- ▶ Être habitant de Mayenne Communauté (jeune hors Mayenne Communauté non-prioritaires)
- ▶ Être scolarisé en 6^e et plus, jusqu'à 17 ans (un jeune est considéré en 6^{ème} dès les vacances suivant la fin de sa scolarisation en CM2. Les CM2 qui redoublent ne pourront pas fréquenter le service jeunesse durant leur seconde année scolaire de CM2).
- ▶ Remettre un dossier d'inscription complet
 - Fiche d'inscription remplie et signée
 - Attestation du quotient familial
 - Copie des vaccins de l'enfant
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Attestation de responsabilité civile
- ▶ Ne pas avoir de contre-indication médicale.



Inscriptions et période de vœux

Les inscriptions se font par mail aux adresses suivantes :

 Espace Jeunes : espace.jeunes@mayennecommunaute.fr

 Ados'com : adoscom@mayennecommunaute.fr

Avant chaque vacances, une période de vœux est définie, c'est durant celle-ci que les jeunes peuvent s'inscrire aux activités. Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour de l'activité, sous réserve de places disponibles et du délai de traitement par le service jeunesse.

Afin de favoriser une équité sur les activités, le conseil communautaire a délibéré sur l'ordre de priorité ci-dessous :

- Activités itinérantes :

1. Jeunes de Mayenne Communauté
2. Jeunes inscrits durant la période de vœux
3. Jeunes dans la tranche d'âge indiquée dans le programme
4. Jeunes ayant participé à la construction de l'activité / projet
5. Jeunes ne demandant PAS que des activités de consommation (sorties)*
6. Jeunes n'ayant pas participé à la même activité depuis un an
7. Par ordre chronologique (pour les inscriptions hors-délai)

** avec l'objectif de réaliser une répartition équilibrée des activités (gratuites, sorties, veillées, stages etc.)*

- Séjours :

1. Jeunes habitant Mayenne Communauté
2. Tranche d'âge indiquée dans le programme
3. Jeunes n'ayant pas participé à un séjour l'année précédente
4. Jeunes ayant participé à la construction du projet
5. Jeunes ayant fait le plus d'activités extrascolaires en dehors des sorties dans les 12 derniers mois
6. Par ordre chronologique (pour les inscriptions hors-délai)

Les désistements

► Pour les activités itinérantes :

Tout désistement devra être signalé au moins **48 heures jours ouvrables** (hors week-ends et jours fériés) avant le début de l'activité, par mail (heure et date faisant foi). Pour faciliter l'organisation, l'information pourra être également transmise à l'équipe d'animation en complément.

Si désistement dans les 48 heures ou absence le jour de l'activité sans justification :

- Activité payantes : facturation au prix de l'activité, le jeune ne sera pas prioritaire sur les activités des prochaines vacances.
- Activité gratuites : pénalité de non-engagement d'un euro, le jeune ne sera pas prioritaire sur les activités des prochaines vacances.

Si désistement dans les 48 heures avec justificatif :

- Pas de facturation ou de pénalité de non-engagement (maladie, accident, décès d'un proche).

► Pour les séjours :

Désistement possible **jusqu'à un mois** avant le départ du séjour.

Si désistement (sans justificatif) dans le mois précédent le départ, **facturation d'un tiers du montant du séjour**.

Les tarifs

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du conseil communautaire et déterminés en fonction du quotient familial. En signant ce règlement intérieur, la famille accepte que Mayenne Communauté mette à jour son quotient familial avant chaque facturation.

- L'adhésion est facturée après la participation à la première activité (en année civile).
- Le paiement des factures se fait auprès du trésor public de Mayenne. La facturation est mensuelle.
- Si le règlement n'a pas été fait sur la période indiquée sur la facture, la trésorerie procédera au recouvrement, dans cette attente, les services pourront refuser une inscription.
- Pour les mini-camps et séjour ski, le règlement doit être fait avant le départ. En cas de désistement (lorsque le délai est dépassé), le trésor public garde un tiers du montant du séjour comme stipulé ci-dessus.

Fonctionnement et horaires

► L'annulation d'activité :

- Météo non-adaptée
- Problème logistique de dernière minute (transport, matériel, encadrement, salle)
- Effectif trop faible
- Situation sanitaire exceptionnelle, sur décision gouvernementale
- Activité multipliée pour augmenter le nombre de place

En cas d'annulation, une activité de substitution est proposée dans la mesure du possible, les familles sont alors, averties dans les meilleurs délais et peuvent alors se désister dans frais.

► Les horaires :

Les jeunes inscrits s'engagent à participer à la totalité du créneau horaire stipulé sur les programmes. Si toutefois, pour des raisons particulières, un jeune doit quitter l'animation en cours, la famille devra en avvertir le directeur et envoyer un mail de confirmation. Le directeur se donne le droit de refuser la participation à ce jeune si cela nuit au bon déroulement de l'animation.

Le départ des participants se fait à l'issue du créneau horaire selon les modalités précisées par la famille dans le dossier de renseignements.

Sur les temps scolaires, l'ouverture de la Gare à Mayenne étant organisée en accès libre, les jeunes peuvent aller et venir comme ils le souhaitent. La responsabilité du service ne peut être engagée lorsque le jeune n'est plus au local.



Responsabilité

La responsabilité de Mayenne Communauté ne pourra être retenue pour tout objet cassé ou volé. A cet effet, nous conseillons aux familles de ne pas laisser le jeune venir aux animations avec des objets de valeur.

Les activités du service sont couvertes par une assurance. Cette dernière n'intervient que si sa responsabilité est engagée.

Les familles sont responsables de l'actualisation des informations présentes dans la fiche d'inscription et d'en vérifier leurs exactitudes.

Si un jeune est atteint d'un trouble de la santé ou d'une maladie de longue durée et sa vie en collectivité doit être adaptée, merci de fournir un projet d'accueil individualisé (PAI) lors de l'inscription.

Si un jeune suit un traitement, une ordonnance sera exigée afin de lui permettre la prise de médicaments.

Règles de vie

Une charte de vie est définie avec les jeunes. Certaines règles ne sont cependant pas négociables :

- Il est formellement interdit de fumer dans les locaux
- Il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool ou des produits illicites au sein des accueils
- Tout matériel représentant un danger quelconque est interdit
- Le local et les différents lieux d'activités devront être maintenus propres. Chacun participera au ménage quotidien
- Il est demandé à chacun d'adopter un comportement respectueux des autres, de la structure, du matériel et de l'environnement
- Il est demandé à chacun de respecter le cadre fixé par la charte de vie

En cas de non-respect de ces règles, le service pourra refuser le jeune.

Signature des représentants légaux
« Lu et approuvé »

Signature du jeune
« Lu et approuvé »

Pratique



 Ados'com

 Adoscomjeunesse

 Adoscom_mayenco



LA GARE - Local Jeunes
Place du 8 mai 1945
53100 MAYENNE



02 43 30 21 56
ou 07 75 25 75 40
adoscom@mayennecommunaute.fr



Horaires d'ouverture de la Gare (temps scolaire)

Lundi . Mardi . Jeudi . Vendredi
15h30 / 18h30

Mercredi
11h30 / 18h30



Espace jeunes 

servicecommunespacejeunes 

espacejeuneslas 



Local Espace Jeunes -
Espace Madiba - 2^e étage
Place de l'Eglise
53110 Lassay-les-Châteaux



06 25 42 80 31
ou 06 08 27 01 24
espace.jeunes@mayennecommunaute.fr



Horaires d'ouverture (temps scolaire)

Lundi : fermé
Mardi . Jeudi . Vendredi
17h / 18h30

Mercredi
11h50 / 18h

Fiche d'inscription



Vacances d'automne 2026

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Commune :
Année de naissance :
Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2026 :
Mail de la famille :

Commune souhaitée en cas de proposition de navette :
Si possible, souhaite participer aux activités avec
(2 amis maximum) :

MERCI DE BIEN COCHER LES CASES  (NAVETTE) SI BESOIN

Du 19 au 23 octobre		
☐	Lundi 19 oct. (Just Game)	☐ 
☐	Lundi 19 oct. (Dodgball)	☐ 
☐	Lundi 19 oct. (Apprends à réparer ton vélo)	☐ 
☐	Mardi 20 oct. (Art des clous et du fil)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 20 oct. (VTT)	
☐	Mardi 20 oct. (Meilleurs pâtissiers)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 20 oct. (Concours de belote/tarot)	
☐	Mercredi 21 oct. (Piscine La Vague)	☐ 
☐	Mercredi 21 oct. (Doublage)	☐ 
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mercredi 21 oct. (Bowling)	
☐	Jeudi 22 oct. (Brunch au local)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Jeudi 22 oct. (Jeux de société)	☐ 
☐	Jeudi 22 oct. (Kinball + Tchoukball)	☐ 
☐	Vendredi 23 oct. (Unlock)	☐ 
☐	Vendredi 23 oct. (Volleyball)	☐ 

Du 26 octobre au 30 octobre		
☐	Lundi 26 oct. (Laser Game)	
☐	Mardi 27 oct. (Chill au local)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 27 oct. (Bracelet attitude)	☐ 
☐	Mardi 27 oct. (Défis sans tes sens)	☐ 
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mardi 27 oct. (Quizz & Wraps)	
☐	Mercredi 28 oct. (Construit ton stage d'été)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mercredi 28 oct. (Couture family)	
☐	Mercredi 28 oct. (Disc / Foot Golf)	
☐	Reste entre les deux activités	
☐	Mercredi 28 oct. (Soirée tartiflette)	
☐	Jeudi 29 oct. (Décore ton local + déguisement halloween)	☐ 
☐	Jeudi 29 oct. (Basketball)	☐ 
☐	Vendredi 30 oct. (Meilleurs pâtisseries)	
☐	Vendredi 30 oct. (Sagamore)	

FICHE D'INSCRIPTION

SERVICE JEUNESSE
MAYENNE COMMUNAUTÉ



ANNÉE 2026

LE JEUNE

Nom :

Prénom :

Né(e) le à

Téléphone du jeune :

☐ Garçon ☐ Fille Classe scolaire à la rentrée de septembre 2026 : ☐ 6^e ☐ 5^e ☐ 4^e ☐ 3^e ☐ Lycée

Établissement scolaire :

Inscription à : ☐ Ados'com (Mayenne) ☐ Espace Jeunes (Lassay-les-Châteaux)

REPRÉSENTANT 1

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Situation : ☐ Vie maritale (mariage, pacs, concubinage...)

☐ Séparé (si jugement, merci de le fournir) ☐ Célibataire

Tél. portable Tél. fixe Tél. professionnel
(ou numéro de service direct)

.....

@ e-mail :

Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

REPRÉSENTANT 2

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Situation : ☐ Vie maritale (mariage, pacs, concubinage...)

☐ Séparé (si jugement, merci de le fournir) ☐ Célibataire

Tél. portable Tél. fixe Tél. professionnel
(ou numéro de service direct)

.....

@ e-mail :

Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER LE JEUNE ET/OU À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (AUTRES QUE PARENTS)

À COMPLÉTER UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS AUX VACANCES SCOLAIRES

Nom : Prénom : Tel :

Prévenir si
urgence / Récupérer
le jeune
☐ / ☐

Nom : Prénom : Tel :

Prévenir si
urgence / Récupérer
le jeune
☐ / ☐

Nom : Prénom : Tel :

Prévenir si
urgence / Récupérer
le jeune
☐ / ☐

Nom : Prénom : Tel :

Prévenir si
urgence / Récupérer
le jeune
☐ / ☐

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Nom du médecin traitant : Tél. :

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident sur le temps d'accueil (premiers soins, médecins, secours, hospitalisation) ☐ oui ☐ non

ATTENTION : l'équipe peut administrer un traitement uniquement si elle est en possession d'une ordonnance. En cas de traitement, les médicaments doivent impérativement être donnés à l'équipe d'animation.

Liste des vaccinations obligatoires (selon le calendrier vaccinal en vigueur). Merci de nous fournir la copie du carnet de vaccination

Votre enfant a-t-il ? : ☐ Un régime alimentaire (végétarien, sans porc, etc) :
☐ Des allergies :
☐ PAI :
☐ Une reconnaissance ou en cours d'une reconnaissance de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) (Si oui, fournir une copie de notification MDPH ou attestation AEEH de la CAF)

Merci de porter à notre connaissance toutes les informations importantes concernant la santé mentale et physique de votre enfant :

.....
.....

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) autorise mon enfant ou le service :

AUTONOMIE | À COMPLÉTER UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS AUX VACANCES SCOLAIRES |

. À être en groupe et sans adulte dans le cadre défini par le service (grands jeux, temps libres, sorties) ☐ Oui ; ☐ Non

. À rentrer sans adulte autorisé ou seul de l'activité ☐ Oui ; ☐ Non

. À rentrer sans adulte autorisé ou seul du point de dépôt de la navette ☐ Oui ; ☐ Non

DROIT À L'IMAGE

. À diffuser une photo ou une vidéo de mon enfant sur les supports de communication de la ville de Mayenne et/ou de Mayenne Communauté (journaux, sites internet, réseaux sociaux de la ville de Mayenne) ☐ Oui ; ☐ Non

TRANSPORT | À COMPLÉTER UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS AUX VACANCES SCOLAIRES |

. À être transporté en minibus conduit par les animateurs ☐ Oui ; ☐ Non

COMMUNICATION | À COMPLÉTER UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS AUX VACANCES SCOLAIRES |

. Recevoir mes factures en version dématérialisée sur mon Espace Famille ☐ Oui ; ☐ Non

. À diffuser le nom de mon enfant sur la liste des inscrits sur les confirmations pour faciliter le co-voiturage ☐ Oui ; ☐ Non

ESPACE JEUNES DE LASSAY-LES -CHÂTEAUX

. À entrer et sortir librement du local (le service ne peut être tenu pour responsable du jeune en dehors du local)

☐ Oui ; ☐ Non

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

J'ai lu et j'approuve le règlement intérieur du service jeunesse de Mayenne Communauté, ainsi que le règlement général de protection des données (RGPD). Je certifie exactes toutes les informations mentionnées sur cette fiche d'inscription et m'engage à informer par écrit le directeur du service de toute modification. ☐ Oui ; ☐ Non

Fait à : Le :

Nom, prénom et signature des responsables légaux :

DOCUMENT À RETOURNER OBLIGATOIREMENT AFIN DE VALIDER L'INSCRIPTION

☐ Une copie des vaccins ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois | UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS AUX VACANCES SCOLAIRES |

☐ Une attestation du quotient familial | UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS AUX VACANCES SCOLAIRES | ☐ Une attestation de responsabilité civile

Protection des données personnelles

La Ville de Mayenne et Mayenne Communauté procèdent à un traitement de vos données personnelles dans le cadre du séjour de l'enfant dans la structure d'accueil (inscription, admission et facturation) sur le fondement du consentement du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données sont traitées anonymement à des fins statistiques à l'intention de la Caisse d'Allocations Familiales du département et du Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de Mayenne Communauté.

Les données nominatives permettent l'envoi par mail, sous l'autorisation expresse des parents, de message d'alerte et d'information en cas de fermeture exceptionnelle de la structure d'accueil par exemple. Les données sont strictement confidentielles et ne sont cédées à aucun tiers.

Les données à caractère personnel vous concernant, vous ou votre enfant (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, courriel, situation familiale, nombre d'enfants à charge, enfant bénéficiaire de l'AAEH, numéro d'allocataire CAF, revenus annuels N-2, RIB, activité professionnelle, informations sanitaires et médicales) sont conservées en fonction de la durée de séjour de l'enfant dans l'établissement d'accueil du jeune enfant et 5 ans après son départ, 30 ans pour les données médicales. Nous utilisons le logiciel Concerto de la société Arpège pour la gestion des données. Les données collectées ne sont transmises à aucun autre opérateur public ou privé et aucune utilisation à des fins lucratives et commerciales ne sera autorisée. Cependant pour les enfants qui continuent à fréquenter les écoles publics, la restauration collective ou le centre de loisirs de la ville de Mayenne les données seront conservées.

Les données à caractère personnel au travers d'un Fichier Localisé des Usagers des EAJE « Filoué » sont à finalité purement statistique. « Le recueil de ces informations : caractéristiques démographiques des familles, prestations perçues par ces familles, lieu de résidence des familles, articulation avec les autres modes d'accueil, etc... a pour objectif de piloter et d'évaluer l'action de la branche Famille et d'adapter son offre de service aux besoins des publics. Le fichier est transmis directement à la CNAF, après un dépôt par le gestionnaire sur un espace sécurisé réservé à l'échange. Les données à caractère personnel qu'il contient sont pseudonymisées par la CNAF. Le traitement de ces données donne lieu, in fine, à un fichier statistique anonymisé par cette dernière. »

Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande au délégué à la protection des données de Mayenne Communauté par courriel ou par courrier simple à la Mairie de Mayenne, à l'attention du Directeur Général des Services, 10, rue de Verdun 53100 MAYENNE. Vous disposez enfin d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la Loi informatique et libertés.